

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE  
SIÈGE : SHAWINIGAN  
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,  
MASKINONGÉ, PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 29 mai 2012 à 18 h 30 à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum sous la présidence de madame Danielle Bolduc les membres suivants :

Monsieur Yvon Geoffroy  
Monsieur Martin Lafrenière

Ainsi que madame Isabelle Thiffeault et monsieur Yves Cossette, commissaires représentants du comité de parents.

Participe à cette séance le directeur général, monsieur Denis Lemaire.

Sont aussi présents messieurs Serge Carpentier, directeur général adjoint et secrétaire général et Richard Boyer, directeur des Services des ressources humaines

Les commissaires procèdent initialement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et à l'approbation du procès-verbal d'une séance du comité exécutif.

Adoption de  
l'ordre du jour

**RÉSOLUTION CE 47 0512** : Monsieur le commissaire Yvon Geoffroy PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document CE 0512-01 soit adopté tel que présenté.

Adopté unanimement

Approbation d'un  
procès-verbal

**RÉSOLUTION CE 48 0512** : Chaque membre présent du comité exécutif ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 24 avril 2012 au moins six heures avant le début de la présente séance, monsieur le commissaire représentant du comité de parents Yves Cossette PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance ordinaire, inscrit sur le document CE 0512-02, soit approuvé tel que rédigé.

Adopté unanimement

Monsieur Richard Boyer présente ensuite des dossiers relatifs aux Services des ressources humaines. Au terme des explications fournies, les résolutions ci-après décrites sont successivement adoptées.

Congés sans  
traitement –  
Temps complet

**RÉSOLUTION CE 49 0512** : CONSIDÉRANT que des membres du personnel ont demandé un congé sans traitement à temps complet pour l'année scolaire 2012-2013;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Yvon Geoffroy PROPOSE d'accorder un congé sans traitement, à temps complet aux personnes suivantes :

- Madame Lysanne Charette, enseignante au préscolaire à l'école Notre-Dame à Shawinigan, secteur Lac-à-la-Tortue, du 23 août 2012 au 27 juin 2013;
- Madame Jennifer Matte, enseignante en anglais au primaire à l'école Jacques-Buteux à La Tuque, du 23 août 2012 au 27 juin 2013;
- Madame Dominique Labrecque, conseillère pédagogique aux Services éducatifs au centre administratif à Shawinigan, du 1<sup>er</sup> juillet 2012 au 30 juin 2013;
- Madame Jennifer Matte, enseignante en anglais au primaire à l'école Jacques-Buteux à La Tuque, du 23 août 2012 au 27 juin 2013;
- Madame France Durocher, enseignante au primaire à l'école Masson à Sainte-Thècle, du 23 août 2012 au 27 juin 2013;
- Madame Lysanne Charette, enseignante au préscolaire à l'école Sainte-Marie à Saint-Boniface, du 23 août 2012 au 27 juin 2013;
- Madame France Garceau, technicienne en service de garde à l'école Notre-Dame à Notre-Dame-du-Mont-Carmel, du 1<sup>er</sup> juillet 2012 au 30 juin 2013;
- Monsieur Benoît Corriveau, enseignant en univers social à l'école secondaire Paul-Le Jeune à Saint-Tite, du 23 août 2012 au 27 juin 2013;
- Monsieur Luc Bellerive, enseignant en univers social à l'école secondaire Paul-Le Jeune à Saint-Tite, du 23 août 2012 au 27 juin 2013.

Adopté unanimement

Congés  
sabbatiques à  
traitement différé

**RÉSOLUTION CE 50 0512** : CONSIDÉRANT que des membres du personnel ont demandé un congé sabbatique à traitement différé ;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Martin Lafrenière PROPOSE d'accorder un congé sabbatique à traitement différé, conformément à la convention collective les concernant aux personnes suivantes :

- Madame Marie-France Boisvert, enseignante en sciences, à l'école secondaire des Chutes à Shawinigan, congé d'une demi-année scolaire soit les 100 derniers jours de l'année scolaire 2013-2014, dans un plan de trois (3) ans, entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2012;

- Madame Louise Létourneau, enseignante en français, à l'école des Boisés à Saint-Alexis-des-Monts, congé d'une demi-année scolaire soit les 100 derniers jours de l'année scolaire 2016-2017, dans un plan de quatre (4) ans, entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2013;
- Madame Sylvie Bellefeuille, enseignante orthopédagogue au primaire à l'école Saint-Joseph à Shawinigan, congé d'une demi-année scolaire soit les 100 premiers jours de l'année scolaire 2013-2014, dans un plan de deux (2) ans, entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2012

Adopté unanimement

Nouvelles affectations – Personnel de soutien

**RÉSOLUTION CE 51 0512** : CONSIDÉRANT, à la suite de la séance d'affectation du personnel de soutien secteur général et administratif, que des personnes dont le poste a été aboli ont choisi une nouvelle affectation;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que soit autorisée l'affectation des personnes suivantes :

- Madame Line Arseneault, secrétaire d'école, poste régulier à temps complet de 35 heures/semaine à l'école Notre-Dame à Notre-Dame-du-Mont-Carmel, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2012;
- Madame Mélanie Ricard, secrétaire d'école, poste régulier à temps complet de 35 heures/semaine à l'école des Vallons à Saint-Paulin (regroupement), et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2012;
- Madame Hélène Gagnon, technicienne en travaux pratiques poste régulier à temps complet de 33,30 heures/semaine à caractère cyclique réparties dans les écoles suivantes : école secondaire des Chutes (8 h), école secondaire Paul-Le Jeune (6,30 h), école des Boisés (7 h), Centre d'éducation des adultes du Saint-Maurice (12 h), et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2012.

Adopté unanimement

À 18 h 45, il est procédé à la clôture de la séance.

Clôture de la séance

**RÉSOLUTION CE 52 0512** : Monsieur le commissaire représentant du comité de parents Yves Cossette PROPOSE que soit déclarée close la présente séance du comité exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

PRÉSIDENT \_\_\_\_\_

SECRÉTAIRE \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Président

\_\_\_\_\_  
Secrétaire

